

■ **Fondation Solange A. Bussard Bosc**, à Gruyères, apporter une aide financière aux jeunes de moins de 25 ans de situation économique modeste, domiciliés dans la Commune de Gruyères, etc. (FOSC du 19.09.2002, p. 6). Autorité de surveillance: Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle.

Journal no 3766 du 07.10.2003
(01210920 / CH-217.0.471.754-5)